

Département du CALVADOS
Arrondissement de CAEN
Canton CAEN 1
Commune de Verson (14790)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION 02/09/2024	L'an deux mil vingt quatre Le neuf septembre à 20h
DATE D'AFFICHAGE 02/09/2024	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
DATE DE PUBLICATION 17 SEP. 2024	Étaient présents : Mme Donatin, Maire. Mmes Delbecque, Lanfranc de Panthou, Perrier, MM. Deau, Gué, Joubin, Le Bourgeois, Adjointes.
NOMBRE DE MEMBRES	Mmes Le Déroff, Grenèche, Hérault, Roux, Vandercamère-Desmortreux, MM. Courteille, Fouchet, Grelier, Le Rétif, Monsimier, Péro, Pignorel, Simon, Stoeffel Conseillers.
EN EXERCICE : 27	Absents excusés :
PRÉSENTS : 22	Mme Brioul a donné pouvoir à Mme Lanfranc de Panthou M. Deloget a donné pouvoir à M. Deau
VOTANTS : 25	M. Bouchard a donné pouvoir à M. Le Rétif Mmes Letourneur, Quesnel
	Secrétaire de séance : M. Simon

OBJET : AUTORISATION DE RECRUTEMENT EN CONTRAT NON PERMANENT POUR L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE ECRIT SENGHOR

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L 332-24, 332-25 et 332-26,

Madame la Maire expose au conseil municipal qu'il convient d'autoriser le recrutement d'un agent en contrat non permanent pour mener à bien la poursuite de la mission d'inventaire et de classement du patrimoine écrit Senghor.

L'agent recruté devra justifier des diplômes nécessaires à cette mission ainsi que de l'expérience professionnelle.

La rémunération sera calculée par référence à l'indice brut 401.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'autoriser Mme la Maire :

- A recruter, à compter du 16 septembre 2024, un agent en contrat non permanent pour une mission d'inventaire et de classement du patrimoine écrit Senghor, relevant de la catégorie hiérarchique B (assistant de conservation du patrimoine), pour une durée de 6 mois allant jusqu'au 15 mars 2025.
- A signer les pièces nécessaires à cette création.

La Maire,


Nathalie DONATIN

